RADIO-REVEIL

Un mot à des amis

Le « Réveil du Nord » a publié, il y a quelques jours, une « Lettre ouverte » qui m'était à moi-même adressée par des auditeurs inconnus de Radio-P.T.T. Nord.

Je suis, sans fausse modestie, fort gêné par tout le bruit — cette Radio, tout de même, quel tintamarre après rien ! — je suis fort gêné par tout le bruit fait autour de ma mise à la retraite. Je le suis d'autant plus que, par suite de circonstances particulières, cette retraite n'est, momentanément, que très relative. La difficulté dans laquelle, inopinément, l'Administration s'est trouvée pour pourvoir à mon remplacement et la nécessité qu'il y a, d'autre part, de ne point laisser sans direction une station aussi importante que Radio-P.T.T. Nord ont fait que j'ai été sollicité d'assurer l'intérim de ma fonction antérieure pendant les quelques semaines indispensables.

Et puis ma nomination en qualité de membre du Conseil de Gérance ajoute encore au caractère relatif de cette retraite.

Pour toutes ces raisons, je ne quitterai donc pas, de suite, cette Maison de la Radio à laquelle j'ai consacré de nombreuses et heureuses années de ma vie.

Et c'est parce que je sais cela précisément que j'ai appris — et que j'ai lu avec vingt-quatre heures de retard — que des auditeurs m'avaient, dans ces colonnes, adressé un si bienveillant et si émouvant au revoir.

La Radio crée, autour de ceux qui y vivent, qui y travaillent, qui y peinent, une ambiance extraordinaire de sympathie. J'en ai connu, pour ma part, d'innombrables preuves au cours des douze années au cours desquelles il m'a été donné de faire naitre, grandir et prospérer l'enfant prénommé « Radio-P.T.T. Nord ».

En quelque genre d'activité que ce soit, qu'il s'agisse de la direction de la station, de son exploitation, des montages extérieurs, des services d'annonces, de conférences, de visites, d'interprétations ou, surtout, du rôle charmant et précieux de Grand-Papa Léon des Matinées Enfantines, pas une l'entre elles qui ne m'ait valu des marques d'amitié. Cela, c'est l'inoubliable souvenir qu'on emporte — serrant sur son cœur son Trésor — dans les jours de repos.

O milliers de lettres d'auditeurs amis, milliers et milliers de photographies d'enfants, quelle joie vous serez quand sera venue pour moi la retraite, la vraie retraite ! Cette lettre ouverte parue dans le « Réveil » c'est, vraiment, comme un rappel vivant de tant de marques accumulées dans le passé de l'affection que nos gens du Nord ont vouée à la Radio.

Vous me parlez, amis, « de ce quelque chose de délicieux, de sensible et d'affectueux qu'apportait dans les foyers l'ami très cher des Matinées Enfantines ». Mais comment ne l'auriez-vous pas perçu puisque c'était vous-mêmes, c'était le monde innombrable et ravissant de vos enfants qui lui donniez naissance en moi ?

Miracle de la Radio, quel plus grand miracle pourrait exister que cette communauté indicible d'amitié qu'elle crée presque automatiquement entre ses servants et ses bénéficiaires ? C'est sur cette Fée bienfaisante, l'une des rares qui frémisse encore dans le cœur de beaucoup, que je reporte avec un vrai bonheur tous les éloges et tous les mercis et tous les vœux auxquels la cessation au moins officielle de mon activité de fonctionnaire a donné lieu ces jours derniers.

On s'est vraiment retrouvé en famille au cours de ces jours, la chère famille des premiers ans de Radio-P.T.T. Nord. Et ce que j'ai plus à souligner particulièrement c'est qu'aucun de ceux qui, à cette occasion, exprimèrent des sentiments de reconnaissance envers le chef de la station n'ait omis d'associer dans ces sentiments mes collaborateurs et amis de tous ordres — P.T.T. ou Association de Radiophonie — qui partagèrent et mes peines et mes plaisirs dans la prospérité de notre antenne.

Mon merci le meilleur et le plus sincère c'est pour cela surtout.

Et maintenant, amis, que ces manifestations soient comme une pause après une longue route. Elles ne sauraient avoir pour moi qu'une raison et qu'un résultat : m'affermir davantage dans mon désir de continuer à vous être à tous utile, de continuer à agrandir toujours davantage le succès de *notre* station. Tant de dangers, si vous saviez, la guettent qui mettent en péril grave toute cette admirable ambiance libre et affectueuse qui en fit l'éclatant succès dans ses premières années !

Nous voulons tous, c'est certain, qu'à l'augmentation de la valeur artistique de la Radio ne se lie pas une dépendance trop totale, trop exclusive, malgré de beaux discours, de ce qui supprime pour elle la liberté régionaliste.

Je crois que c'est à cela que pourront surtout être consacrés des efforts nouveaux dans une activité apparemment nouvelle.

Quelle meilleure réponse pouvais-je faire aux amis qui furent les auteurs inconnus de la lettre ouverte ?

Travailler, encore travailler pour notre joie réciproque.

Léon PLOUVIET.

(Tous droits de reproduction réservés).

La 500e Matinée Enfantine de Grand Papa Léon a été donnée hier au Théâtre Sébastopol, à Lille

Une scène de la revue « Une fameuse fête à Friquetville ».

Le poste d'émission radiophonique Radio P.T.T. Nord à Lille a fêté, hier, la 500e de ces matinées enfantines de grand papa Léon qui ont, chaque jeudi, tant de succès auprès des enfants de notre région.

Cette 500e matinée fut un grand concert donné au théâtre Sébastopol, à Lille, devant un nombreux auditoire enfantin et, bien entendu, radiodiffusé par le poste d'émission lillois.

Dirigé par le populaire grand papa Léon, ce concert était présenté par la bonne tante Ginette. Les danses étaient réglées par la belle et excellente danseuse Mme Valéry New. Les tableaux de lumières noires aux féeriques effets étaient montés par M. Vasseur.

Dans la salle, au milieu du petit monde en joie, on remarquait M. Debeyre, président, et plusieurs membres du Conseil de gérance de Radio P.T.T. Nord.

Grand papa Léon prononça d'abord quelques mots pour accueillir les enfants présents. Puis défilèrent sur la scène maints spectacles charmants et gais.

Ce fut une belle et bonne matinée dont le succès fait bien augurer de l'assaut que grand papa Léon et sa compagnie vont donner de progrès en progrès vers le 1.000e concert du jeudi.

Que nous réserve l'année 1939 ?

Voici une année qui s'achève. Au point de vue radiophonique elle a été ni meilleure ni pire que les précédentes. Elle a vu naître de bonnes initiatives, mais aussi hélas on a eu à enregistrer bien des erreurs dont un certain nombre — nous nous plaisons à le souligner — ont été rapidement redressées.

On peut se demander ce que nous réserve l'année nouvelle.

En principe, elle doit nous valoir bien des satisfactions, car il semble bien qu'un gros effort va être fait dans tous les domaines pour donner enfin à la radio française la place prépondérante qui devrait lui revenir de droit, ne serait-ce qu'au nom des inventeurs qui ont collaboré à son évolution.

La télévision, qui avait été quelque peu négligée en France, va enfin être l'objet de soins attentifs, et bientôt des postes régionaux vont donner aux provinciaux l'occasion de se rendre compte par eux-mêmes et chez eux des progrès immenses réalisés dans ce domaine qui ni doit d'ailleurs plus tarder à entrer dans le domaine de la pratique courante.

Quant aux programmes, il est certain que les efforts continuels des Conseils de Gérance vont les améliorer encore.

1939 se présente donc sous d'heureux auspices. Espérons qu'il tiendra ce qu'il promet !

Quelques suggestions pleines de bon sens

Les élus des auditeurs au sein des Conseils de Gérance viennent de se réunir et d'émettre quelques vœux dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont marqués du coin du plus profond bon sens.

Tout le monde les approuvera d'avoir nettement déclaré que les sommes attribuées à la mise sur pied des programmes présentés par nos postes d'Etat sont notoirement insuffisantes. Il ne faut pas oublier, en effet, que les taxes sur les postes récepteurs de T.S.F. rapportent à l'Etat la bagatelle de deux cent soixante millions. Il en est rétrocédé quarante-cinq pour le financement des programmes. C'est peu. D'autant plus que les stations étrangères font de très gros efforts pour présenter des auditions de plus en plus attrayantes et ceci au nom de la « guerre des ondes » qui s'étend aussi bien au domaine de l'art qu'à celui de la politique.

D'autre part les élus demandent que les heures consacrées à la retransmission de programmes musicaux « plus accessibles à la grande majorité des auditeurs ». Ce faisant ils répondent au désir de beaucoup de leurs mandants qui se trouvent saturés de grande musique.

Il nous semble que ce désir peut être assez facilement satisfait grâce à un meilleur équilibre des programmes. Cette tâche incombe au premier chef au Conseil Supérieur des Emissions qui ne demandera certainement pas mieux que de donner satisfaction au desiderata des auditeurs.

De nouvelles bandes pour la Radiophonie

La Conférence Internationale du Caire des Radiocommunications a accordé à la Radiodiffusion des bandes supplémentaires de longueur d'onde. En ondes intermédiaires, on gagne la bande de 1.500 à 1.560 kilohertz, soit 60 kilohertz.

En ondes courtes, les gains sont de : 6.000 à 6.200 kilohertz ; 7.200 à 7.300 kilohertz ; 9.500 à 9.700 kilohertz ; 11.700 à 11.900 kilohertz ; 15.100 à 15.350 kilohertz ; 17.750 à 17.850 kiloherts ; 21.450 à 21.750 kilohertz.

Seule la bande de 7.200 à 7.300 kh est maintenant partagée avec les amateurs. De nouvelles bandes ont été accordées aux régions tropicales.

Il faut toutefois tenir compte de ce que la répartition européenne, c'est-à-dire le fameux plan de Lucerne, ne pourra être modifiée que par la Conférence qui se tiendra en Suisse en février 1939.

Emissions espagnoles en français

Voici les heures des émissions faites en français par les postes émetteurs ibériques.

Saragosse : tous les soirs, sauf le dimanche, à 21 heures et à 0 h. 30 sur 352 mètres 9.

Saint-Sébastien : tous les jours, sauf le dimanche, à 13 heures sur 231 m. 8 et 41 m. 65.

Valladolid : à 20 heures, sur 42 m. 82.

Bilbao : les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 15, et les autres jours à 21 heures, sur 41 mètres 60.

Il y a lieu de noter que cet horaire est susceptible de modifications.

En ce qui concerne les émissions gouvernementales, les horaires sont inchan-

UNE INTERESSANTE INITIATIVE

Nous avons dans ces colonnes mêmes, démontré, il y a quelque temps qu'il était nécessaire de créer des écoles spéciales pour les fonctionnaires des postes d'émission.

Cette idée, qui a de nombreux défenseurs dans tous les pays du monde, vient d'être prise en considération par M. Hans Kriegler, président de la Chambre de Radiophonie allemande. Il a, en effet, annoncé, au cours d'une conférence, qu'une Académie destinée à former les fonctionnaires de la Radio du Reich serait créée très prochainement.

Il a ajouté, qu'à la même occasion, il serait fondé dans les Universités et tout d'abord dans une ville de l'Ouest, des Instituts de science radiophonique appelés à rendre les plus grands services.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

MARCHÉ DE PARIS

PARIS, 30. — Viandes : Bœufs : quartier derrière 7.00 ; devant 4.50 ; aloyau 12.00 ; cuisses 7.00 ; train entier 3.25 ; Veaux : 1re qual. 15.50 2;e qual. 12.70 ; 3e qual. 10.20 ; pan cuisseau 14.50 ; Moutons : 1re qual. 15.50 ; 2e qual. 13.45 ; 3e qual. 10.95 ; gigots 22.00 ; carrés parés 24.50 ; épaule 12.50 ; Porcs (entier ou demi) ; 1re qual. 15.50 ; filets 16.25 ; jambons 16.25 ; lards 10.25. — Beurres : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie 30.00 ; Charente, Poitou, Touraine, 30.00; malaxés Normandie 25.75; malaxés Bretagne 25.75. — Œufs : Picardie et Normandie 950 ; Bretagne 775 ; Poitou, Touraine, Centre 965 ; Auvergne, Midi 895 ; outre mer 675. — Fromages : Brie moyen 275 ; camembert Normandie 370 ; divers 255 ; Pont Lévêque 420 ; Port Salut 1275 ; Gruyère et Comte 1440. — Volailles ; canards parqués 31.00 ; non parqués 21.00 ; fermes 15.00 ; lapins morts 13.65 ; oies en peau 12.00 ; poulets morts Nantais 21.50 ; de Bresse 25.00. — Poissons : barbue 17.50 ; bars 30.00 ; harengs français pleins et vides 1.50 ; homards vivants 33.50 ; langoustes vivantes 34.00 ; maquereaux gros 5.00 ; petits 8.50 ; merlans ordinaires 5.00 ; morues salées 4.00; raies 4.10; sardines salées Bretagne 22.50; fraiches 33.75 ; soles 30.00 ; huitres Marennes 137.50 ; Portugaises 32.00 ; moules Isigny 140.00.

PARIS, 30. — Clôtures. — Avoines : tendance calme ; courant 92.50, 92.25, 92, 92.25, 92.50 P ; prochain 94.75, 94.50 P ; fév. 94 V ; 3 janv. 93.75-94 ; 3 fév. 93.50 P; 8 mar 93 P ; 3 avril 93, 92.75 P ; 3 mai 9250 — Maïs : tendance calme ; cote officielle 129 ; courant inc. ; proch. inc. ; févr. 120 A ; 3 janv. 119 A ; 3 fév. 126 V ; 3 mars 125 V ; 8 avril 122 V. — Farines : tendance calme ; cote officielle 290 ; courant 280 P ; prochain 289 V ; févr. inc. ; 3 janv., 3 févr. 8 mars, 3 avril, 3 mai, inc. — Seigles : cote officielle 124 ; époques incotées. — Orges : tendance ferme, disp. cote officielle 123 ; courant 128 P ; prochain 115 P ; fév. 114 P ; 3 janv. 114 P ; 3 fév 111.50, 112.50 ; 3 mars 109.50 A ; 3 avril 110.50, 111 ; 3 mai 110, 111. — Huile de lin : courant 104 A ; prochain 404 A ; janv.-fév. 405 A ; 4 janvier 406 A ; mars-avril 406 A ; 4 mai 410. — Huile de colza : incotée.

Sucres — Tendance plus faible ; courant 321 P ; prochain 321.50 P ; 3 janv. 322-323 ; 3 mars 323 P ; 3 avril 323.50, 324 ; cote officielle 321.50, 322

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 30. — Clôture. — Tendance calme ; ventes 3.000 dont 500 au Call ; décembre 325.25 ; janvier 232.25 ; février 232.25 ; mars 230.50 ; avril 230.50 ; mai 228 ; juin 229.25 ; juillet 229 ; août 229 ; septembre 229.25 ; octobre et novembre incotés.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Avesnes, 30. — Beurre en gros, 28 fr. le kil. ; au détail, 28 à 30 fr. le kil. ; œufs, 26.50 le quarteron ; poulets vivants, 45 à 50 fr. la couple ; 22 à 28 fr. la pièce ; poules vivantes, 40 à 43 fr. la couple ; 20 à 24 fr. la pièce ; canards, 30 à 22 fr. pièce; de Barbarie, 25 à 30 fr. pièce ; oies, 35 à 45 fr. pièce ; dindes, 65 à 70 fr. pièce ; lapins vivants, 16 à 28 fr. pièce ; lapins de garenne, 11 à 13 fr. pièce ; pigeons, 14 fr. la couple ; 7 fr. la pièce.

A Berlaimont, 29. — Beurre en gros, 28 fr. le kil. ; détail, 29 et 30 fr. le kil. ; œufs, 1 et 1.10 la pièce ; pommes de terre, 0.75 le kil.

A Lens, 30. — Beurre, 26 à 30 fr. le kg. ; œufs, 30 fr. les 26 ; lapin, 17 fr. le kg. ; pigeons, 15 fr. la couple ; pommes de terre, 0.75 le kg. ; carottes, 2 fr. le kg.

A Bruay-en-Artois, 30. — Beurre, 16 fr. la livre ; œufs, 30 fr. les 25 ; pommes de terre, 0.75 le kg. ; poules, 18 à 35 fr. ; poulets, 14 à 38 fr.

A Lumbres, 30. — Beurre, 13 à 13.50 la livre ; œufs, 27 à 28 fr., le quarteron; poulets, 40 à 70 fr. la couple ; poules, 32 à 46 fr. la couple ; pigeons, 8 à 10 fr. la couple ; canards, 15 à 20 fr. pièce ; oies, 35 à 40 fr. pièce ; dindes et dindons, 55 à 100 fr. pièce ; lapins de garenne, 9 à 11 fr. pièce ; lapins domestiques, 15 à 28 fr. pièce selon grosseur ; pommes de terre, 0.70 le kil. ; carottes, 1.25 le kil. ; poireaux, 1 à 1.50 la botte; choux-fleurs, 3 à 4 fr. pièce.

MARCHÉ DES COTONS

DU VENDREDI 30 DÉCEMBRE

LE HAVRE. — Janvier 414 ; février 417; mars 420 ; avril 422 ; mai 423.50 ; juin 426 ; juillet 428.50 ; août 428.50 ; septembre 428.50 ; octobre 429 ; ovembre 428.50 ; décembre 39 432. — Hausse 3 fr.
LIVERPOOL. — Sans Changement.
NEW-YORK. — Hausse 2 à 3 points.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DU VENDREDI 30 DECEMBRE 1938

Avoines blanche et/ou jaune, 47 kil., poids naturel, magasin Lille. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre, incoté ; janvier, 98.50 N ; février, 98.50 N ; 3 de janvier, 98.50 N ; 3 de février, 99.00 N.

Dernière cote. — Décembre, incoté ; janvier, 99.00 V ; février, 99.00 V ; 3 de janvier, 99.00 V ; 3 de février, 98.50 V.

Clôture. — Décembre, 98.00 ; janvier, 98.50 ; février, 98.50 ; 3 de janvier, 98.50 ; 8 de février, 98.00.

Maïs Plata, Maïs Maroc, Nitrate de soude. — Incoté sur toutes époques.

Maïs jaunes et/ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes.— Incotées.

Clôture.— Décembre, 121.00 ; janvier, 117.00 ; janvier-février, 116.00 ; 4 premiers, 116.00 ; 4 de mars, 115.00.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes.— Incotées.

Clôture.— Décembre, 104.00 ; janvier, 104.00 ; janvier-février, 105.00 ; 4 premiers, 105.00.

Huile de lin, départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets fûts prêtés comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre, 403.75 A; janvier, 396.25 A, 402.50 V ; janvier-février, 407.50 V ; 4 premiers, 397.50 A, 407.50 V ; 4 de mai, 407.50 V.

Dernière cote. — Décembre, 405.00 A ; janvier, 398.75 A, 407.50 V ; janvier-février, 388.75 A, 407.50 V ; 4 premiers, 400.00 A, 407.50 V ; 4 de mai, 401.25 A, 407.50 V.

Clôture.— Décembre, 407.50 ; janvier, 403.75 ; janvier-février, 403.75 ; 4 premiers, 408.75 ; 4 de mai, 405.00.

Tourteaux de lin départ usine ou magasin. En vrac comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre, 163.25 A, 165.00 V ; janvier, 164.00 V; janvier-février, 163.50 V ; 4 premiers, 159.25 V, mars-avril, 155.50 V.

Dernière cote. — Décembre, 165.00 V ; janvier, 163.50 V ; janvier-février, 163.50 V ; 4 premiers, 159.00 V ; mars-avril, 155.00 V.

Clôture. — Décembre, 164.50 ; janvier, 163.00 ; janvier-février, 163.00 ; 4 premiers, 153.50 ; mars-avril, 154.50.

BOURSE DE LILLE DU 30 DÉCEMBRE 1938

VALEURS	C. préc	C. du J
CHARBONNAGES		
Albi	630	625
— Part.	562	564
Aniche	1175	1177
Anzin	474	472
Béthune	6040	6110
— 10e	601	610
Blanzy	892	692
Bruay	1895	2015
— 10e	200	201
Carvin	950	657
Clarance	105	112
Com. Fourch.	429	440
Courrières	257	259
Crespin	39	36
Dourges	811	830
Escarpelle	2270	2240
Frankenholz	15	..
Lens	354	351
Liévin	212	212
— C. 80 a.	6185	6450
Ligny-l-Aire	45	..
— Part.	50	..
Marles 70e	486	490
Nord d'Alais	[illegible]	418
Ostricourt	[illegible]	1267
Thivancelles	151	153
Vicoigne	584	576
GAZ ET ÉLECTRICITÉ		
Art. F. et L.	174	180
Béthunoise	201	205
Cont. du Gaz	1240	1260
El. et G. Nd	403	403
Elect. Nord	387	387
El. Nd-Ouest	568	568

VALEURS	C. préc	C. du J
En. El. N. F.	359	367
Harsin-Coup.	299	300
Roub Eclair.	1355	....
S.E.B.-Mont.	399	....
MÉTALLURGIE		
A. Bl.-Miss.	81	..
Ac. Longwy	380	..
Ac. Nord	276	276
Sam. et Mse	373	373
Etabl. Arbal.	584	557
Chant Fr.	230	238
At C. N Fr.	400	400
B. St-Vaast	215	219
Citroën	640	..
Constr. Méc.	172	178
Delat-Froua.	207	220
Den. Anzin	1537	1522
Escaut-Cap.	830	..
Fives-Lille	912	914
Mat et Hom.	400	400
Nord et Est	784	775
Mat. Fr.-Bel.	1455	1445
Jeumont	359	352
— Part.	600	787
Louvroil-M.	385	385
PÉTROLES		
Lille-Bonn.	308	..
— prior.	505	..
Raf. Pét. N.	92	96
INDUSTRIES TEXTILES		
Etab. Agache.	385	385
Cot. St-Quan.	56	..

VALEURS	C. préc	C. du J
Czentochovi.	1815	1810
Fil... Filt Fr.	465	..
Industr. Tex.	1300	1300
— jouiss.	860	849
Le Blan	365	..
Lyonn. d. tex	135	130
Sains Frères	115	..
Tiberghian	201	203
VALEURS DIVERSES		
Créd. du N.	278	278
Un. d. Mines	130	..
Elect. L-R-T.	118	113
Cim. Boulon.	218	212
O. C. H. d. N.	187	165
Cim. Franç.	1265	1265
Mat. C. Loie.	170	168
Poliet Chaus.	460	465
Tuil. Beauv.	420	..
Engr. Auby	285	282
Gl. Verr. sp.	2905	2970
Kali Ste-Th.	1385	1385
Kuhlmann	688	682
Péchinay	1900	1802
St-Gobain	2130	2145
U. Libercour	188	188
Asturianna	187	183
La Lucette	253	..
Takkah	960	962
Zincs Silésie	87	..
Béth. d'Alim.	390	392
Bras. C.N.F.	230	..
Docks du N.	525	..
Motte-Cord.	596	..

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 504; 1923, 506; 1931 (bon 2.000), 1830; 1934, 877; 1935, 950; 1936, 965. — Département du Pas-de-Calais 1926, 520; 1935, 930. — Lille 1933, 851. — Roubaix 1931, 768. — Crédit National 1922,545; 1923 (Février-Août), 517; 1923 (Avril-Octobre), 510; 1924, 510; 1934, 985; 1935, 980. — Denain et Anzin 1927, 985 — Eglises dévastées (Group. de Raconstr.) 1928 5 %, 970; 1931, 892. — Grosse Métallurgie 1931, 893. — Houillères du Nord et du P.-de-C. 1927, 500; Janvier 1931, 900; Juin 1931, 905; Août 1931, 910 — Liévin 1926, 510. — Continentale du Gaz 1931, 880. — Electrique du Nord-Ouest, 830. — Lilloise de moteure 1930, 691. — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de), 395. — Senelle-Maubeuge 1930, 805; 1931, 1600. — Auxiliaire de crédit pour l'Industrie Lainière, 650 — Gloriaux et De Pierrepont, 595. — Industrielle Lainière, 470. — Lainière de Roubaix, 812 — Motte-Bossut fils 6 %, 625 — Peignage de Tourcoing, 725. — Société Anonyme de Peignage 1931, 710. — Société de Filatures (Anciens Etab. Desurmont et fils), 631. — Brasseries Joseph Vandame, 485. — Chicorées supérieures (Société Industrielle), 920. — Eternit, 925. — Finalane, 850. — Kuhlmann 1930, 875. — Touquet Paris-Plage, 332. — Beeringen, 849. — Bruay 1932, 920. — Liévin 1928, 467. — Thivancelles 1931, 740.

COUPONS ANNONCÉS

30 Décembre. — Badin (action de jouissance). Coupon N° 21. Brut, 37.50; net à payer : nominatif, 30.75; porteur, 25.32. — (Cinquième de part). Coupon N° 31. Brut, 25.97; net à payer : nom., 21.30; port., 17.52.

3 Janvier 1939. — Industrielle (Compagnie Générale). Coupon N° 17. Brut, 25; net à payer : nom., 20.50; port., 17.48. — Deroncq et Cie (intérêts et acompte), Coup. N° 97. Brut, 20; net à payer : nom., 16.40; port., 13.05. — Comptoir Financier Lillois (solde). Coup. N° 48. Brut, 15; net à payer : nom., 12.30; port., 9.73. — Danjou (1/5e d'action). Coup. N° 12. Brut, 42.50; net à payer : port., 28.28. — Carmaux (act. de cap.) (acompte). Coup. N° 21. Brut, 15; net à payer : nom., 12.30; port., 9.80. (Action de jouissance) Coupon N° 120. Brut, 15; net à payer : nom., 12.30; port., 10.10. — Aciéries de Micheville Coup. N° 63. Brut, 30; net à payer : nom., 24.60; port., 19.42.

3 Janvier. — Saint-Quentinoise d'Eclairage (action anc.) (solde). Coupon brut 65; net à payer nom., 53.40. — (Action nouvelle). Coupon brut, 115; net à payer nom. 82.03. — Nord (action de jouiss.) (acompte), N° 165; Coupon brut 12; Net à payer nom., 8.86; port. 7.88.

5 Janvier. — Ateliers de construction du Nord de la France (action), N° 27; Coupon brut, 17.50; Net à payer nom., 14.25; port., 5.45. — (Vingtième de part), N° 27; Coupon brut 6.71; Net à payer nom., 5.50, port., néant.

6 Janvier. — Péchiney (action A), N° 28; Coupon brut 25; Net à payer nom., 20.50; port., 10.15. — Nord (action de capital), (acompte), N° 165; Coupon brut, 20; Net à payer nom., 14.76; port., 13.14.

Stop ... le Rhume
ONOZIL
INHALATEUR DE POCHE
Découverte sensationnelle
Convient aux adultes et aux enfants
Tes Phies & Lab. FLACH, 114, rue Diderot, Vincennes (Seine)
GRANDE PHARMACIE DU NORD, 3, Avenue de la Gare, à DOUAI
9561

MÉDAILLES D'HONNEUR DE LA POLICE FRANÇAISE

La médaille d'honneur de la Police française instituée par le décret du 17 novembre 1936 susvisé est décernée à dater du 1er janvier 1939, aux commissaire de police de la Sûreté Nationale dont les noms suivent :

Nord. — M. Guillaume Daniel, commissaire de police spécial à Lille.

Pas-de-Calais. — M. Thamin A., commissaire spécial de police, à Calais.

La médaille d'honneur de la Police française, instituée par le décret du 17 novembre 1936 susvisé, est décernée aux gardes agents de la police dont les noms suivent :

Nord. — MM. Barbet Pierre, sous-brigadier de Sûreté à Valenciennes ; Bridoux François, agent de police à Cambrai ; Cauwet J.-B., garde champêtre à Montay ; Capelle Emile, agent de police à Tourcoing ; Colin Emile, garde champêtre à Fresnes-Escaut ; Cornard A., brigadier de police à Tourcoing ; Denis G., brigadier de police à Lille ; Duvillier Léon, secrétaire de police à Lille ; Fiévez Noël, brigadier de police à Lille ; Guilbert Félix, garde champêtre à Annœullin ;

MM. Héron G., inspecteur de Sûreté à Lille ; Jaspard Edmond, gardien de la paix à Lille ; Jovenlaux D., brigadier-chef de police à Lille ; Louchard G., gardien de la paix à Lille ; Méthieux A., sous-brigadier de police à Cambrai ; Schryve Maurice, garde champêtre à Hazebrouck ; Servy Adolphe, garde champêtre à Thiant ; Tack Lucien, secrétaire principal de police à Roubaix.

Pas-de-Calais. — MM. Anicotte Charles, agent de sûreté à Calais ; Bélart Emile, garde champêtre à Rougefay ; Brebion A., garde champêtre à Leulinghem ; Debruyne Joseph, à Audruicq ; Deléglise C., àé Ardres ; Dewavrin P., sous-brigadier de police à Lens ; Dulot J., garde champêtre à Dohem ; Flajolet Eloi à Laires ; Gavory A., à Lisbourg ; Hénon L., agent de police à Calais ; Hesdin Wilfrid, garde champêtre à Boyaval ; Lambin Alfred, garde champêtre à Escœuilles ; Lesage L., garde champêtre à Bavincourt ; Obry Florent, garde champêtre à Sibiville ; Solem L., garde champêtre à Neuville-Bourjonval; Valque E., garde champêtre à Nouvelle-Eglise ; Vasseur P., à Bomy ; Brasseur G., à Maisnil-lez-Ruitz.

Somme. — MM. Bernard H., agent de police à Amiens, et Boucher M. ; Cagny J.-B., garde champêtre à Roye ; Deflechelle G., agent de police à Amiens ; Delcourt L., agent de police à Amiens; Guenard G., garde champêtre à Thory; Horville G., agent de police à Amiens ; Lavernot E., agent de police à Amiens ; Lesage J., garde champêtre à Maucourt ; Leroy N., garde champêtre à Hamelet ; Lombard F., agent de police à Amiens ; Parisot J., garde champêtre à Souplicourt ; Poiret Marceau, sous-brigadier de police à Amiens ; Quesin H., garde champêtre à Moreuil, et Revel C., garde champêtre à Grivesnes.

LA S. D. N. RÉDUIT SES DÉPENSES

Genève, 30. — Le secrétariat général de la S. D. N. communique : Les conclusions de la commission des économies tendant à réduire d'environ vingt pour cent le budget des dépenses de la S. D. N. soit environ six millions trois quarts sur un budget global de trente-deux millions 234.012 fr. suisses.

JUGES DE PAIX

Sont nommés juges de paix de Béthune (P.-de-C.) (2e classe) : M. Lamane, juge à Argentan ; Oisemont, Hallencourt et Gamaches (Somme) (3e classe) : M. Georges Flodrops, avocat.

LES CHOMEURS MANIFESTENT A LONDRES

Londres, 30. — Plusieurs membres du mouvement national des chômeurs ont fixé ce matin, au sommet du « monument » haute colonne dressée au cœur de la cité pour commémorer le grand incendie de Londres, une bannière sur laquelle était inscrite en lettres énormes la phrase suivante :

« Pour une heureuse année, les chômeurs ne doivent pas mourir de faim en 1939. »

La police mandée sur les lieux a retiré la bannière et dispersé les manifestants sans incident.

BOURSE DE PARIS DU 30 DÉCEMBRE 1938

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	87 75	87 85
3 % amort.	88	89
3½ % amor.	100	100 50
4 % 1917	89 65	90 25
4 % 1918	89 45	89 95
5 % 1920	119 40	118 45
4 % 1925	159 40	159 55
4½ % 1932 A.	91 80	91 95
4½ % 1932 B.	90 50	90 85
4½ % 1937	156 80	157 35
O. Tr. 4½ 33.	1013	1018
O. Tr. 5 % 34.	965	972
O. Tr 5 % 35.	975	980
Ch. F. Et. 4 %	370	377
— 5 %	395	398
P.T.T. 5 % 28	480	469
— 4½ % 29	455	455
P.T.T. 5 % 34.	840	840
P.T.T. 5 % 36.	850	846
O.T. 3½ 36A.	139	139 90
O.T. 4 % 36B.	119 80	118 70
B. Tr. 4½ 33.	1030	1031
— 5 % 34.	1015	1020
— 4½ 34.	1024 50	1024
— 4 % 35.	1015	1020
— 5 % 37.	1009	1010
Cais. aut. 4½.	806	809
Crédit Nat.		
5 % 1919	530	534
5 % 1920	495	495 50
Juillet 1822	548	548
Janvier 1923	515	516
Juin 1923	508	510
Janvier 1924	524	520
5 % 1932	521	532
4½ % 1932	992	985
5 % 1934	990	995
5 % 1935	980	980
5 % 1937	995	995
6 % 1938	1015	1016
Dép. N. 6 % 21	506	506
Banq. de Fr.	9080	9030
Cr. Comm.	590	591
Soc. Génér.	829	846
Suez Act.	17850	17600
Ch. F. Est	649	660
— Lyon	940	964
— Midi	743	736
— Nord	872	960
— Orlé.	845	851
Métropolit.	965	850
Elect. Paris	830	835

VALEURS	C. préc.	C. du J.
El. G. du N.	405	405
En El. N. F.	364	365
Thom. Houst.	162	163
Nord-Est	770	775
Den.-Anzin	1520	1540
Schneider	1310	1348
Tréfil. Havre	840	840
Béthune 10e	600	610
— act.	5980	6100
Courrières	255	257
Lens	349	350
Marles	485	485
Vicoigne	572	577
Boléo	56	56 50
Kali Ste-T. 10	1361	1378
Kuhlmann	685	990
Peugeot	505	499
Poliat-Chaus.	468	470
Plan Young	354	352
Egypte unif.	2980	2965
Japon 1907	1440	1442
Russa consol.	7 50	6 75
Royal Dutch	65150	65850
Sucr. Egypte	835	827
El. L.-R.-T.	121	120 50
Cot. St-Quen.	56	..
Le Blan et Ce	364	360
Pérenchies	383	394
Saint-Frères	114	114
Ac. Longwy	380	378
Ac. du Nord	280	280
Ac. Paris-Ou.	1350	1380
A. Sam.-Mse	374	384
Arbel	563	570
Chant Franç.	230	233
Cns N. d. Fr.	380	399
Constr. Méc.	175	185
Fives-Lille	620	630
Jeumont act.	347	343
Louvroil	383	382
Sen. Maub.	700	705
Aniche	1164	1175
Anzin	470	475
Biangy	680	685
Carvin	644	650
Dourges	815	820
Ligny-l-Aira	44	..
Ostricourt	1250	1260
Lilla-Bonn. p.	515	515
— o.	308	292
Varr. Aniche	725	735
Cim. Franç.	1245	1270
Cim. Boulon	209	209
C. O. Ste-B.	3175	3050

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Bokanowski	82	82
Mars de cr.	634	634
Zincs Silésie	91	93 50
Astur. Mines	181	182
St-Raphaël	5850	5850
BANQUE COMPTANT		
Bruay	1960	1995
Clarence	104	106
Liévin-cp 30	6300	6375
La Lucette	261	264
Tubize	70	70 50
PARQUET TERME		
Banq. de Fr.	9020	9065
Banq. Paris	1356	1356
Un. Paris	533	535
Compt. Nat.	928	924
Crédit Fonc.	3350	3375
Crédit Lyon	1751	1770
Pennaroya	317	321 50
Gafsa	780	788
St-Gobain	2120	2140
Citroën	595	611
Say	680	682
Fonc. Egypt.	4100	4115
Canad. Pac.	216	227
Wag.-Lits	79 75	80
Central Min.	3475	3450
Montecatini	147	114
Rio-Tinto	2552	2598
Norv. Azote	2175	2205
BANQUE TERME		
Albi	621	625
Bruay 10e	197	197
Caoutchoucs	256	253 50
Chartered	236	240
De Beers ord.	1468	1495
Goldsfield	579	589
Huil. de Pét.	340	350
Liévin Act.	211	211
Malacca ord.	182	183 50
Mexic. Eagle	50 75	51
Parnod	1046	1041
Randmines	1481	1486
Shell Transp.	728	739
Silva Plana	187 50	188
Tanganyka	55 50	55 50
Tharsis	295	297 50
Vieil. Mont.	2040	2059

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, inc.; 1875, 465; 1876, 465; 1892, 245; 1894-96, 238; 1898, 270; 1899, 269; 1904, 260; 1910 2 3/4, 244; 1910 3 %, 226; 1912, 251; 1928 5 %, 874; 1929 4 1/2, 839; 1930 4 %, 825; à lots 1930 4 %, 802; 1931 4 %, 805; Fortif. 4 %, 787; 1932 4 1/2, 832; 1934 5 1/2 %, 925; 1934 5 %, 848; 1935 5 %, 910; 1937 5 1/2 %, 847.

Foncières : 1879, 740; 1883, 290; 1885, 300; 1/5, 60.50; 1895, 329; 1903, 304; 1909, 159; 1913 3 1/2 %, 325; 1913 4 %, 468; 1930 4 1/2 %, 809.

Communales : 1879, 740; 1880, 753; 1891, 272; 1892, 325; 1899, 298; 1906, 305; 1912, 153; 1926, 638; 1927, 513; 1929, 705; 1930 4 %, 814; 1931 4 %, 815; 1931-32, 811; 1932, 855; 1933 5 %, 878; 1934, 956; Bons 1887, inc.; 1888, 73; Panama oblig., 126.

CHANGES. — Londres 176.83 ; New-York 38.00 ; Belgique, 640.375 Hollande, 2068.00 ; Italie 200.05 ; Suisse 858.625.

Clos Lundi.

BOURSE DE BRUXELLES DU 30 DÉCEMBRE 1938

VALEURS	C. préc	C. du J.
Comptant		
Rte belg. 3 %	88 75	89
U. 4 % 1re S.	88 30	88 70
4% lotsd. g. 29	504	506
S.N.C.F.B 4%	434	436
Lots Cong. 88	162 25	161 75
Banq. Nation	1580	1605
Soc. Gén. P.	6150	3120
C.G. Lacs c.	330	385

VALEURS	C. préc	C. du J.
Comptant		
Cockerill	1090	1080
Const. El. Cl.	580	582 50
Ougrée	1190	1190
Providence	14800	14650
Sam.-Mos.	2100	2085
Beeringan	627 50	..
Kessales	4900	4850
Laura	3200	3200

VALEURS	C. préc	C. du J.
Comptant		
Asturianne	148	..
Vieil. Mont.	1575	1565
Electro belge	1575	1570
Dhalbusch	181	..
Silésia	88	..
Canada pac.	174	..
Tubize ord.	50	..
Un. H. Kat.	3385	3400

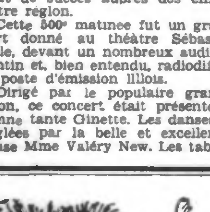

COEURS DÉCHIRÉS

par Paul Rouget

56

Il alla ainsi pendant longtemps.

Il était près de deux heures quand il rentra à l'hôtel.

Le lendemain matin, il le quittait et se faisait conduire à la gare de l'Est.

Renonçait-il donc à repartir tout de suite au Tonkin ?

Oui... Il allait... durant quelque temps tout au moins... voyager... faire des excursions en Suisse, essayer, par de longues marches dans les montagnes, de combattre cette affreuse tristesse qui s'était emparée de lui...

Par un mot bref il avertit Philippe de son départ et il le pria d'excuser l'incorrection de sa fuite de la veille.

Il ne donna aucune adresse à son ami.

Il dit en même temps ses adieux.

...Dans le train qui l'emportait vers le pays des pics grandioses et des lacs majestueux, il hésita longtemps à ouvrir les journaux qu'il avait achetés et qui, sans nul doute, racontant ce qui s'était passé la veille à la Comédie-Moderne, donnaient des nouvelles de Maud Esbly.

A la fin, pourtant, il s'y décida.

Il apprit ainsi que, après la sortie des spectateurs, la comédienne était revenue à elle et avait pu, avec l'aide de sa femme de chambre, rentrer à la petite villa qu'elle occupait à Neuilly.

Cet évanouissement, annonçait-on, n'aurait pas... vraisemblablement... de suites graves.

...Quelques jours de repos et il n'y paraîtrait plus.

Jacques, après cette lecture, poussa un soupir de soulagement.

Il avait conscience de sa responsabilité morale, et il eût été peiné d'apprendre que l'état de Maud Esbly pouvait rester inquiétant.

— Pauvre Belle Amie, murmura-t-il.

Il avait fermé les yeux et, pendant un moment une sorte d'apaisement se produisit en lui.

Il revécut un peu du passé, des heures heureuses d'autrefois.

— Elle est toujours séduisante, toujours belle... plus que jamais désirable... et elle n'a pas cessé de m'aimer !...

Il eut un nouveau soupir où, cette fois passait comme un regret.

Le soir même, Fréménil arrivait à Lucerne.

Le lendemain, il gagnait Brunig, puis Meiringen et Interlaken.

Et pendant des jours... pendant des semaines... n'ayant plus la notion du temps, sans guide, au hasard, il parcourait l'Alpe admirable, de la Jungfrau imposante au Rothorn vertigineux ; de la Furka au Simplon, des lacs verts aux névés blancs. Si ces courses fantastiques, d'une témérité folle d'abord endormirent un peu de sa douleur, elles ne la guérirent pas pourtant. Après avoir paru comme un peu apaisée, comme un peu d'accalmie, elle reparut un beau soir plus âpre, plus lancinante.

Alors Jacques quitta la Suisse imposante pour gagner l'Italie enchanteresse. Après les glaciers sauvages, ce furent des pays calmes et doux, une mer éternellement bleue, des rivages mauves et roses.

Quelques mois s'écoulèrent encore.

Puis, de nouveau, la douleur du malheureux s'exaspéra.

Il descendit des lagunes de Venise aux coteaux de Capri ; il parcourut la Calabre tourmentée, la Sicile pittoresque, revint à Naples et, un beau soir, à bout de forces, à bout de luttes, après une dernière hésitation, il s'embarqua pour Gênes.

...Gênes... la frontière française, Gênes la voisine de Nice... de Cannes... la voisine aussi, mais quoique un peu plus lointaine, de la petite cité de Sainte-Maxime.

Pourquoi revenait-il en ces pays où son devoir lui ordonnait... où il s'était presque juré de ne plus reparaître ?

C'est qu'une pensée... une pensée d'excuse... l'avait traversé tout à coup dans cette lutte formidable que depuis des jours il soutenait contre lui-même :

— Ce n'est pas Gilberte que je veux revoir puisqu'elle est perdue pour moi... C'est mon enfant... c'est ma Jacqueline... Et il n'est personne au monde qui puisse me reprocher de désirer vouloir encore en cachette serrer encore une fois ma fille dans mes bras !

Et pour fortifier cette résolution prise... arrêtée déjà... cette résolution que son honnêteté naturelle semblait pourtant redouter, il ajoutait :

— J'ai consenti au sacrifice de mon amour pour Gilberte... mais je n'ai pas résolu d'étouffer mon amour paternel. Ma Jacqueline est à moi... bien à moi

« C'est vers elle seule que je vais...

« C'est vers elle seule que je reverrai... de loin, à la dérobée, sans attirer l'attention de personne.

« Elle... ma pauvre petite... qui ne connaîtra jamais son père...

— Oui, se disait-il, c'est ma fille... c'est uniquement ma fille que je veux revoir avant de regagner mon poste... avant de repartir pour jamais.

...Mon adorable Jacqueline.

Il ne s'arrêta pas à Gênes. Le train l'emporta tout de suite vers le but qu'il s'était assigné.

Des mois s'étaient écoulés depuis le soir où il avait fui comme un fou à travers cette admirable campagne qui entourait la villa Mimosette.

...Cette admirable campagne qu'il retrouva à la sortie du train, par une soirée féerique de fin d'été, toute lumineuse de clair de lune, toute parfumée aussi et où les vocalises des rossignols disaient toute la joie et toute la souffrance d'aimer.

La gorge serrée, Jacques Fréménil s'en alla rôder dans cette campagne.

De loin, il vit la villa Mimosette, endormie dans la protection des mimosas et des palmiers dont les faites bruissaient mollement à la brise.

Le lendemain, l'occasion souhaitée par lui de rencontrer la petite fille... sa fille !... se produisit.

La bonne, une rousse aux cheveux ébouriffés, qui accompagnait la fillette, n'était plus celle que Fréménil avait vue quelques mois plus tôt

L'officier l'accosta et lui dit des paroles semblables à celles d'autrefois ; et, en même temps, il glissait un billet de banque dans les mains de la grosse fille rougeaude dont le visage exprima l'ahurissement le plus profond.

Elle regardait ce billet de banque, médusée un instant, et elle ne prêtait plus d'attention à cet inconnu qui, doucement, s'était penché vers l'enfant et, d'une voix d'émotion, d'une voix de tendresse, disait à la fillette :

— Mignonne, permets-moi de t'embrasser.

Les grands yeux noirs de la jolie créature s'étaient levés sur cet homme... et, — y a-t-il donc vraiment une voix du sang ! — Jacqueline, généralement ombrageuse, défiante, sauvage... Jacqueline ne manifesta aucune frayeur.

Avant qu'elle eût répondu, l'officier l'avait prise dans ses bras, il la soulevait contre lui, il couvrait son front et ses cheveux de baisers éperdus.

Et elle ne se défendait pas.

Revenue de sa surprise, la bonne s'approchait :

— Monsieur... monsieur... si madame savait... je serais... réprimandée... chassée peut-être...

Il remettait l'enfant à terre.

— Eh bien ! votre maîtresse ne saura rien... si vous n'en dites rien.

— Mademoiselle Jacqueline racontera peut-être...

— Jacqueline ne racontera rien... car elle ferait de la peine à maman... elle m'en ferait à moi aussi. Et elle ne le voudra pas.

Gravement l'enfant répondit :

— Non... je veux pas faire de la peine à maman.

Puis, après un silence :

— Qui que tu es donc, monsieur ?

— Je suis, j'étais plutôt, répondit Jacques dont la voix se brisait... j'étais le papa d'une adorable fillette comme toi... qui avait de beaux cheveux comme toi... de grands yeux noirs comme toi.

— Et où qu'elle est, ta petite fille ?... dit encore l'enfant.

Alors, l'officier, dans un sanglot :

— Elle est morte...

Il ajouta plus bas, si bas que la bonne et la fillette n'entendirent pas :

— Pour moi.

— C'est ça que tu as du chagrin, beaucoup de chagrin !

— Oui, ma mignonne... Et je t'ai rencontrée... j'ai vu que tu ressemblais à celle qu'on m'a prise... alors j'ai voulu te serrer dans mes bras.

Jacqueline ne parla plus... ses grands yeux d'ange s'étaient attachés à cet homme. Et on eût dit qu'ils exprimaient de la compassion... de la pitié.

La bonne entraîna la fillette.

— Venez... mademoiselle.

Elle saluait Jacques d'un signe de tête.

L'enfant envoya un baiser du bout des doigts.

— Adieu, monsieur.

Et le malheureux dans un dernier sanglot.

(A suivre).